

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 39 (1959)
Heft: 5

Nachruf: Georges de Diesbach
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Georges de Diesbach

La Chambre de commerce suisse en France a subi cet été un deuil particulièrement cruel. Son administrateur, Georges de Diesbach, est décédé le 1^{er} juillet. Elle a perdu un ami fidèle, un conseiller avisé, un entraîneur lucide.

Membre de notre Compagnie depuis 1941, Georges de Diesbach avait été nommé administrateur en 1945 et appelé dès l'année suivante à faire partie du bureau de notre Conseil d'administration. De 1949 à 1951 il exerça les fonctions de vice-président et présida même quelque temps aux destinées de notre Chambre de commerce.

Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, après une activité de trois années chez Brown Boveri à Baden, il entra en 1919 à la Compagnie Électro-Mécanique où il fit toute sa carrière occupant le poste, depuis quelques années, de Directeur-adjoint au Directeur général. L'an dernier, le Gouvernement français, reconnaissant les éminents services qu'il avait rendus à sa patrie d'adoption, l'avait nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Le rayonnement qui émanait de sa personne, l'attriance que l'on éprouvait envers lui et la confiance que l'on ne pouvait manquer de lui témoigner totalement, faisaient qu'il était tentant d'abuser de sa gentillesse et de recourir à lui pour résoudre toute difficulté. Servi par une courtoisie jamais démentie il manifestait une intense curiosité intellectuelle pour tout ce qui se passait dans le monde et cet ingénieur, familier des problèmes techniques les plus ardues, était devenu un économiste remarquable, étudiant la conjoncture avec une hauteur de vue qui était sa marque personnelle.

Comment pourrait-on ici, à ce propos, ne pas rappeler qu'il fut l'instigateur du cycle de conférences consacré à « l'Unification Économique de l'Europe », organisé par nous durant l'hiver 1956-1957 et qui eut le retentissement que l'on sait?

Le caractère de Georges de Diesbach est révélé par cette initiative. A un moment où la construction économique de l'Europe était considérée par beaucoup comme une chimère ou un mythe, il sut voir les répercussions qu'elle entraînerait et comprit qu'il était temps d'en étudier les principaux aspects et les plus importants effets.

Membre du Conseil de la Société Helvétique de Bienfaisance, Président de l'Association de l'Hôpital suisse, il témoignait, par son dévouement aussi, son profond attachement à sa patrie d'origine.

Georges de Diesbach ne sera pas oublié à la Chambre de commerce suisse en France. Afin que le climat d'amitié franco-suisse ne s'altère point, nous continuerons à examiner les problèmes surgissant entre nos deux pays dans la compréhension et la confiance. Ainsi, nous serons fidèles à l'exemple qu'il nous a donné.